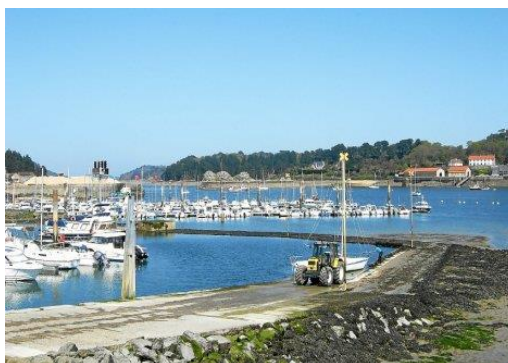


5 mai 2018

Port de plaisance. Le projet revu à la baisse



L'extension du port va être prise en charge par Lannion Trégor Communauté. Lors du conseil municipal de Lézardrieux, jeudi soir, Thierry Buzulier, adjoint au port de plaisance, a présenté un avenant au marché de projet d'extension du port.

La terrasse en hauteur supprimée

« Cet avenant concerne la nouvelle étude, à la suite des modifications apportées sur la future capitainerie, faites par le bureau d'étude Safège, pour un montant de 7.775 €. Il nous a fallu tenir compte des exigences de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) et répondre aux demandes des riverains qui trouvaient notre projet initial trop élevé. Le bâtiment a donc été baissé, la terrasse en hauteur supprimée et l'intérieur réaménagé pour y inclure les bureaux prévus à l'étage et qui ne pouvaient plus y être. Ce nouveau projet a eu l'accord sans restriction de l'ABF. Il ne faut donc plus attendre, il faut y aller ! », insiste l'adjoint. L'avenant a été validé, avec deux voix contre : Anne Le Coq et Corinne Schuchard, qui sont opposées au coût global du projet. « La communauté d'agglomération LTC va prendre la main sur ce projet pour sa réalisation, à présent », a précisé le maire, Marcel Turuban.